

**Rapport d'activités de la Commission interuniversitaire des relations internationales
du CIUF
(décembre 2006-décembre 2007)**

0. Préambule

Le précédent rapport d'activités de la CIRI, portant sur l'année 2006, a été établi par la présidente Annick Comblain, laquelle n'a pu prolonger sa participation aux travaux de la commission, en raison de sa désignation à de nouvelles fonctions au sein de l'ULg.

Le présent rapport a été établi par Michel Francard, président en exercice, désigné le 17 octobre 2006 par le CIUF pour un mandat de deux ans. Il a été préalablement soumis aux membres de la CIRI, qui l'ont approuvé.

La composition de la CIRI à ce jour est la suivante.

Membres effectifs : Michel Francard (UCL - président), Pascal Baquet (UnECoF), Jean-Jacques Claustrioux (FUSAGx), Albert Corhay (ULg), Philippe Fortemps (FPMs), Nathalie Gilson (FUCaM), Serge Jaumain (ULB), Chantal Kaufmann (Communauté française de Belgique), Olivier Paye (FUSL), Benjamin Pestiau (FEF), Ramona Shelby (UMH), Xavier Thunis (FUNDP).

*remplace temporairement Isabelle Renato, empêchée.

Membres suppléants : Michèle Ballez (FUCaM), Marielle Bruyninckx (UMH), Christian Duqué (UCL), Claire Lambert (FUSAGx), Jacqueline Moineau (FUNDP), Patricia Petit (ULg), Pierre Quertenmont (ULB), Christine Renotte (FPMs), Yannick Vanderborght (FUSL), Ludovic Voet (FEF).

Suite à une décision du CIUF prévoyant que les commissions qui le souhaitent puissent dorénavant choisir une double représentation des universités au sein de leur instance, un certain nombre de membres suppléants participent très régulièrement aux réunions de la commission.

On rappellera en outre que l'ancienne Commission « Présence de la Communauté française dans l'Europe de la Connaissance » a fusionné avec la CIRI en raison des missions quasi identiques confiées aux deux Commissions

Les réunions ordinaires de la CIRI se sont tenues aux dates suivantes : 21 décembre 2006, 22 février 2007, 9 mai 2007, 26 juin 2007, 12 septembre 2007, 29 octobre 2007, 4 décembre 2007.

1. Cahier des charges 2007-2008 de la CIRI

Lors de sa séance du 19 septembre 2006, le CIUF a émis une série de recommandations qui constituent le cahier des charges de la CIRI pour les années 2007-2008.

Ces recommandations, communiquées par le secrétaire général du CIUF à Annick Comblain le 25 septembre 2006, sont les suivantes :

Le Conseil est d'avis qu'il importe que la CIRI définisse dès que possible une véritable politique concertée de promotion à l'international des universités du CIUF. Dans cette optique, il charge la CIRI :

d'organiser un retour et un partage systématiques d'information à l'issue des initiatives internationales auxquelles participent **collectivement (= **inter-académies**)¹ les institutions [ci-après 1.4]*

**de solliciter le CGRI de manière proactive afin de pouvoir être plus rapidement ou plus régulièrement associé aux projets de relations internationales menées par la CFWB [ci-après 1.4]*

de fixer les modalités précises de participation à des événements **de promotion à l'étranger (hors manifestations transfrontalières) [ci-après 1.3]*

de **contribuer à la conception de supports d'information adaptés aux différents types de promotion à assurer, **plus particulièrement dans le domaine de la recherche** [ci-après 1.2]*

**d'équilibrer, si besoin était, la composition de la « CIRI » afin de permettre à la Commission de travailler efficacement à la poursuite de ses missions [ci-après 1.1].*

1.1. Composition de la commission

La composition de la CIRI, où le personnel administratif était largement majoritaire jusque là, a été revue en novembre 2006, de manière à assurer un bon équilibre entre les responsables administratifs et les responsables académiques des relations internationales.

Le principal effet obtenu a été une plus grande efficacité dans le travail de la CIRI, notamment grâce à une meilleure synergie entre la prise de décisions et l'ensemble des suivis à assurer.

Cette nouvelle composition a également eu des conséquences positives sur la concertation avec d'autres instances officielles (voir plus loin).

1.2. Conception de supports d'information dans le domaine de la recherche

Face à la diversité des supports existants et aux lacunes qu'ils présentent, la première préoccupation de la CIRI a été de définir les objectifs de ces supports d'information et la nature des informations qu'ils devraient contenir.

Après cette réflexion collective, un groupe de travail a soumis la maquette d'un document de présentation synthétique sur la recherche menée dans les universités de la CfB. Ce document est en cours de validation dans les administrations de la recherche concernées.

En plus de ces supports « papier », il est prévu d'alimenter un site CIRI (en étroite liaison avec celui du CIUF).

¹ Les passages en gras sont des modifications mineures apportées par les membres de la CIRI en guise d'éclaircissement.

Les membres de la CIRI soulignent que leur travail, une fois abouti, devra être pris en charge par des professionnels (graphistes, etc.). Cela pose la question des ressources à trouver pour assurer cette étape de finalisation.

1.3. Fixer les modalités de participation à des événements de promotion à l'étranger

La CIRI n'a pas traité ce point jusqu'à présent, faute de temps. Le moment venu, la réflexion devra être menée en étroite concertation avec la commission « Promotion ».

Cette question sera intégrée dans une réflexion plus globale sur l'attractivité des universités de la CfB, à mener en concertation avec le Cabinet et le CGRI. Ferait partie de cette démarche la question de l'harmonisation des droits complémentaires entre les institutions de la CfB.

1.4. Organiser une concertation dans le cadre de politique internationale menée par la CFWB

Une avancée significative a été réalisée sur ce point, avec la mise en place de procédures de concertation avec les principaux acteurs de la politique internationale de la CFWB.

À l'initiative du Cabinet a été créée une structure de coordination « Relation internationales - Enseignement supérieur – Recherche », réunissant des membres du Cabinet, de l'Administration (dont le CGRI), des représentants des Hautes Écoles, des Instituts d'Architecture et des Universités. Quatre réunions se sont tenues aux dates suivantes : 2 mai 2007, 26 juin 2007, 12 septembre 2007 et 20 novembre 2007.

La CIRI est systématiquement impliquée dans la préparation des réunions de cette coordination et assure le suivi des décisions qui visent les universités. Cette coordination est avant tout une instance d'information sur les différentes initiatives prises ou à prendre par la CFWB, mais elle permet également un échange sur la pertinence et/ou la faisabilité de certains projets et la gestion partagée de certains dossiers.

Parallèlement, la CIRI a renforcé les liens directs avec le CGRI, par des contacts personnels² ou l'invitation à des responsables du CGRI de rencontrer les membres de la commission³.

1.5. Organiser un retour et un partage systématiques d'information à l'issue des initiatives internationales auxquelles participent collectivement les institutions

Sur ce point également, l'actuelle CIRI peut se prévaloir de résultats encourageants. Ce sont essentiellement les missions ministérielles qui ont donné lieu aux échanges les plus nourris, lesquels ont connu une intéressante progression : s'ils étaient simplement associés à la mise en œuvre concrète des missions ministérielles, les membres de la CIRI ont progressivement été impliqués dans la définition des objectifs à atteindre, et même dans le choix des destinations.

Cette évolution, qui témoigne à la fois de l'excellent climat dans les relations avec le Cabinet tout autant qu'entre les universités de la CfB, laisse augurer d'une participation accrue de la CIRI dans la détermination des priorités de la CfB en matière de politique internationale.

² E.a. une rencontre le 29 mai 2007 entre Ch.-E. Lagasse et M. Francard.

³ Ainsi les membres de la CIRI ont échangé avec M. Christian Carette le 26 juin 2007 au départ d'un exposé qu'il a présenté sur l'opérationnalisation de la note ministérielle de politique internationale.

2. Autres dossiers traités

D'autres dossiers, qui relèvent simultanément de plusieurs des missions traitées ci-dessus, ont été traités durant l'année 2007 par la CIRI.

2.1. Troisième rencontre des responsables des RI du Québec et de la CfB

Les responsables académiques et administratifs des institutions universitaires du Québec et de la CfB se sont réunis à Liège, du 28 au 30 novembre 2007. Il s'agissait de la 3^e rencontre de ce type, après celles organisées à Louvain-la-Neuve (2003) et Sherbrooke (2005).

L'enjeu de ces rencontres est de favoriser une collaboration plus étroite entre les universités québécoises et belges francophones, au départ d'une analyse des principales difficultés rencontrées par les « professionnels » des relations internationales dans leur travail quotidien.

Quatre ateliers ont été organisés, sur les thèmes suivants :

1. Mieux connaître la réforme de Bologne – Implication par rapport aux cursus québécois.
2. La mobilité académique des étudiants et des professeurs en CFB et au Québec.
3. Les collaborations en matière de recherche
4. Les collaborations en matière d'enseignement.

Les échanges se sont clôturés par l'adoption d'un programme de travail pour les années 2008-2009. Les actions prévues touchent à la fois l'échange des informations (comparabilité des cursus, création d'un portail, etc.), la mise en place de procédures administratives standardisées (co-tutelles, valorisation de la recherche, etc.) et des actions politiques (bourses de mobilité, exemption de droits de scolarité, etc.). Un bilan intermédiaire sera tiré en octobre 2008, à l'occasion de la visite de la Ministre M.-D. Simonet au Québec.

On soulignera que le succès de cette rencontre doit beaucoup au travail de préparation consenti par les groupes de travail thématiques et à l'organisation exemplaire assurée par l'Administration des relations internationales de l'ULg.

2.2. Collège doctoral Communauté française de Belgique – Chili

Le processus qui a conduit en 2007 à la création d'un collège doctoral CfB - Chili a été initié par le Cabinet de la Ministre Simonet, en collaboration avec le CGRI. Ce collège doctoral pour but d'encourager et de développer les collaborations entre les universités chiliennes et les universités de la Communauté française de Belgique dans le domaine des études doctorales. Il assure une sélection d'étudiants chiliens qui souhaitent reçus dans une université de la CfB dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée en co-tutelle.

La CIRI est aujourd'hui associée à cette démarche dans la mesure où le comité de suivi du collège doctoral est, du côté de la CfB, composé exclusivement de personnes qui appartiennent également à la CIRI et qui lui font régulièrement rapport des activités en cours.

2.3. Missions ministérielles

Les membres de la CIRI ont été en première ligne dans la préparation et la participation à la mission ministérielle en Amérique latine de novembre 2007.

Ils interviendront également dans le cadre des prochaines missions programmées en Israël et en Palestine (mars 2008), ainsi qu'au Mexique (septembre 2008).

2.4. Suivis des initiatives de la CfB en Chine

La CIRI est intervenue à plusieurs reprises auprès de diverses instances (Cabinet, CGRI, etc.) au sujet de la convention à signer avec le China Scholarship Council.

Elle a également suivi de près les démarches liées à la présélection des étudiants chinois par l'Ambassade d'Allemagne (système « APS »).

2.5. Agence Erasmus et Conseil supérieur de la mobilité (CSM)

À plusieurs reprises, les membres de la CIRI ont exprimé leur vive préoccupation sur l'avenir de l'Agence, ainsi que sur le statut⁴ et les modalités de mise en place du CSM. Des interventions à ce sujet ont eu lieu au CIUF (20 mars 2007), à la suite d'un courrier adressé par M. Francard le 27 février 2007 auprès du président du CIUF, le Recteur Bernard Rentier, et du président du CREF, le Recteur Bernard Coulie. Un rappel de la position de la CIRI a été adressé par M. Francard aux présidents du CREF et du CIUF le 12 mai 2007.

2.6. Dossiers divers

La CIRI est également intervenue en 2007 dans la mise en œuvre des projets suivants :

*création du « Collège académique des Universités francophones Euro-Maghrébines (CAUFEM) », à l'initiative de la Deuxième Rencontre des Recteurs et Présidents d'Université des Pays du Maghreb et des Conférences francophones de l'Union européenne ;

*mise en place d'un système de bourses en faveur d'étudiants pakistanais venant étudier en Europe (3^e cycle).

⁴ En particulier l'autonomie jugée insuffisante de cet organisme par rapport aux instances gouvernementales, ce qui va à l'encontre des souhaits de la Commission européenne.

3. Bilan et projets 2008

Le bilan 2007 de la CIRI est globalement conforme au cahier des charges qui lui a été fixé. D'ores et déjà, la plupart des résultats attendus ont été atteints ou sont en voie de l'être.

Ce constat est d'autant plus satisfaisant que la CIRI a fonctionné, durant toute l'année 2008, sans aucun soutien administratif, ni ressource logistique (autre que l'excellent accueil du FNRS dans ses locaux). Cette situation, explicable par les circonstances difficiles qu'a connues le CIUF dans son fonctionnement central, est néanmoins un handicap réel si la CIRI doit promouvoir une politique plus ambitieuse de concertation entre les institutions de la CfB. La CIRI demande donc à pouvoir bénéficier d'un appui administratif le plus rapidement possible.

Dans la même ligne, il ne sera pas possible de finaliser certains projets en cours (documents d'information, développement du site CIRI, p.e.) sans intervention financière.

Les projets prioritaires pour 2008 sont les suivants :

1. Finalisation du document de présentation de la recherche dans les institutions universitaires de la CfB.
2. Développement d'un site CIRI (en rapport avec celui du CIUF).
3. Réflexion sur l'attractivité des universités de la CfB, à mener en concertation avec le Cabinet et le CGRI.
3. Plan d'action CfB-Québec.
4. Suivis divers
 - *Chine
 - *Missions ministérielles à l'étranger
 - *Collège doctoral CfB-Chili